

Les candidats à l'épreuve du Bac blanc

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4173 - Lundi 15 mai 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Des habitants de Tamda bloquent la route nationale



Le MSP au sujet de sa présence au gouvernement

«Nul ne peut faire pression sur le Madjlis choura»

Menace sur l'immunité parlementaire

Par Mohamed Habili

L'idée de revoir l'immunité parlementaire avancée par le ministre de la Justice, Tayeb Louh, à un moment où rien ne dit encore de façon certaine que lui-même sera reconduit dans ses fonctions, est le genre même de suggestion que personne de ceux que cela concerne ne peut récuser sans susciter du même coup le soupçon d'avoir quelque chose à se reprocher. De fait, tous ceux qui – jusqu'à présent, il est vrai peu de gens au total – ont eu à la commenter se sont crus dans un premier temps obligés de l'approuver, on dirait en tout premier lieu pour bien montrer qu'eux du moins n'ont pas à craindre des poursuites judiciaires, pour dans un deuxième temps désigner le groupe de députés louches, tous bien sûr d'un autre bord politique, qui mériteraient d'autant moins l'immunité que c'est elle qu'ils auraient visée en prenant part aux législatives. Ce langage sans concession est une spécialité du PT, qu'il a martelé pendant la campagne, et qui lui n'a pas besoin d'attendre la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel pour donner le nombre de nouveaux députés contre lesquels la levée de l'immunité parlementaire serait une fort bonne chose. Ils seraient très exactement 73, tous des hommes d'affaires, à ce titre coupables d'office, et qui de surcroît appartiendraient tous soit au FLN soit au RND. Ce n'est pas au sein du PT, n'est-ce pas, qu'on trouverait de cette engeance.

Suite en page 3

Avec 200 000 victimes de cyberattaques dans 150 pays

Piratage informatique, nouvelle arme contre l'économie mondiale



C'est une vague de violents piratages assez dévastatrice pour susciter des inquiétudes à l'échelle de la planète. Très révélatrices des mutations que connaît le monde aujourd'hui, celles-ci nous rappellent à quel degré l'outil d'internet a pris une immense place dans la vie de tous les jours, mais aussi, en disant long sur les échanges économiques et commerciaux qui, désormais, sont pour la plupart numériques.

L'Algérie abrite depuis hier les travaux de la 1^{re} AG d'Afripol

Le Mécanisme de coopération policière africaine opérationnel

Exposition collective de photos au MaMa

Une vision profonde de l'Algérie présentée au public

Avec 200 000 victimes de cyberattaques dans au moins 150 pays

Piratage informatique, nouvelle arme contre l'économie mondiale

■ C'est une vague de violents piratages assez dévastatrice pour susciter des inquiétudes à l'échelle de la planète. Très révélatrices des mutations que connaît le monde aujourd'hui, celles-ci nous rappellent à quel degré l'outil d'internet a pris une immense place dans la vie de tous les jours, mais aussi, en disent long sur les échanges économiques et commerciaux qui, désormais, sont pour la plupart numériques.



Il est souligné. Ce dernier craint que le nombre de victimes ne continue à croître lorsque les gens retourneront à leur travail aujourd'hui et allumeront leur ordinateur. «C'est un bilan du nombre d'ordinateurs infectés encore provisoire, qui devrait très vraisemblablement s'alourdir dans les jours qui viennent», a précisé, Valérie Maldonado, adjointe à la cheffe de la sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité citée par l'AFP. Des déclarations affirmées au préalable lors du premier bilan du matin, estimé déjà à 75 000 victimes. A ce propos, le parquet de Paris a ouvert une enquête pour déterminer les hackers responsables de ce fiasco informatique.

mode opératoire est basé sur un logiciel de rançon qui verrouille les fichiers des utilisateurs et les force à payer une somme d'argent. Des valeurs moyennes allant entre 300 et 600 dollars sous forme de bitcoins pour en recouvrer l'usage.

La police qualifie de particulièrement dangereux le mode de propagation de ce rançongiciel. Pour cause, une fois la première machine infectée, il se propage à l'ensemble du réseau sur lequel il est connecté, paralysant ainsi tous les ordinateurs dont il chiffre les fichiers, explique la police. «Il paraît probable que des particuliers ou des entreprises aient également été infectés et se déclarent victimes des mêmes faits», a estimé la police française dans ce bulletin, diffusé sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, s'agissant des motivations réelles de ces nouveaux hors-la-loi du Net, aucune piste n'a encore été fructueuse pour le moment. «Nous ne connaissons pas encore les motivations des pirates, généralement, elles sont de type criminel», a souligné le patron d'Europol. Partant de la nature de leurs cibles, similaires un peu partout dans le monde, tout laisse à supposer que ces derniers visent la déstabilisation des économies dans chaque pays. Banques, entreprises commerciales au grand potentiel de production comme Renault, institutions publiques «vivant central» d'un Etat comme les CHU, les cibles stratégiques de la nouvelle vague de cybercriminalité dans le monde en disent suffisamment sur les raisons de ces dérives.

Y. D.

Par Yacine Djadel

200 000, c'est le nombre de victimes occasionnées par les récentes cyberattaques ayant secoué une centaine de pays à travers le monde. Un bilan donné, hier, par le directeur d'Europol, Rob Wainwright, dans une interview à la chaîne britannique ITV. Une vague de violents piratages assez dévastatrice pour susciter des inquiétudes à l'échelle de la planète. Très révélatrices sur les mutations que connaît le monde aujourd'hui, celles-ci, à la fois, nous rappelle à quel degré l'outil d'internet a pris une immense place dans la vie de tous les jours, mais aussi, en disent long sur les échanges économiques et commerciaux qui, désormais, sont pratiquement pour la plupart numé-

riques. Le caractère indispensable de la toile comme nouvelle plaque tournante par laquelle transitent toutes les opérations d'échanges entre les Etats y est aussi. Effectivement, à voir tout se muer en marché virtuel, avec un fort taux de connectivité via le globe, à se demander si la mondialisation, par ses effets, n'a pas trop rendus les humains accoutumés aux nouvelles technologies ? Sommes-nous capables de nous passer de nos claviers, tablettes et smartphones même pour les tâches anodines ? Des interrogations dont les réponses tendent plutôt au non qu'au oui. Car la machine de connexion massive est désormais lancée. Par conséquent, de graves retombées négatives peuvent infecter le bon fonctionnement de l'économie mondiale. La

preuve est que l'usine de la célèbre marque de construction automobile Renault, a été paralysée par ces invasions informatiques subites. Au Royaume-Uni, pour rappel, c'est tout le système de santé publique qui a été visé. C'est dire le danger qu'il peut y avoir sur la vie humaine. Ainsi, compte tenu de l'envergure de la cybercriminalité qui s'est abattue, vendredi, sur des dizaines d'entreprises et institutions importantes de plusieurs pays, on peut dire que le monde est plus qu'accro de nos jours à l'utilisation du Net. Le chiffre communiqué hier par le directeur d'Europol a mis en relief l'aspect inédit des attaques. «Nous menons des opérations contre environ 200 cyberattaques par an mais nous n'avons encore jamais rien vu de tel», a-t-

Des cyberattaques complexes à identifier par l'enquête, selon le directeur d'Europol

«Il est très difficile d'identifier et même de localiser les auteurs de l'attaque. Nous menons un combat compliqué face à des groupes de cybercriminalité de plus en plus sophistiqués qui ont recours à l'encryptage pour dissimuler leur activité. La menace est croissante», a souligné Rob Wainwright. Au vu de rendre compte de la réalité de la situation face à laquelle les pays touchés se trouvent, Europol, la police commune européenne, a tiré la sonnette d'alarme.

«Une cyberattaque massive, d'un niveau sans précédent», a-t-elle qualifié, les frappes ayant secoué les institutions de plusieurs dizaines de pays. Pour plus de précisions, toujours d'après la même source, son

Un avant-goût du jour «J»

Les candidats à l'épreuve du Bac blanc

Le compte à rebours est lancé. Le Bac est dans quelques semaines. C'est donc la dernière ligne droite avant cet examen tant redouté, la pression est à son paroxysme et l'organisme déjà usé. Cet examen capital pour les candidats est synonyme de stress, rythme accéléré, travail dur et surtout la sensation qu'on n'a pas assez révisé. En attendant ces épreuves qui auront lieu du 11 au 14 juin, les futurs bacheliers ont eu un avant-goût du grand concours. Ils ont entamé hier l'examen du Bac blanc qui s'est déroulé dans les mêmes conditions que les épreuves de juin. Durant trois ou quatre jours, selon les filières, les élèves scolarisés allaient se jauger et se préparer moralement et mentalement aux épreuves du

challenge officiel. Il s'agit de mettre les candidats qui passaient les dernières compositions de l'année dans les mêmes conditions du baccalauréat : tolérance zéro des retards, surveillance stricte, interdiction de communiquer ou de sortir de la salle d'examen et surtout dissuader les réponses sur du papier-examen.

Certes, le succès à cet examen n'est pas tributaire de la réussite au Bac, toutefois, certains élèves prennent cette étape très au sérieux. Effectivement, ce n'est jamais bon de rater, mais ce n'est pas forcément révélateur de la suite. D'abord, le Bac blanc est souvent plus dur que le Bac, pour que les candidats ne soient pas surpris le jour venu. Ensuite, c'est surtout le moment

de prendre conscience de son niveau. Si les notes ne sont pas bonnes, il reste toujours du temps pour reprendre tout ce qui n'est pas intégré et revoir ses leçons. Au final, un Bac blanc raté peut être salvateur. Parmi les candidats rencontrés hier à Alger, Lamia, 19 ans du lycée Arroudj Kheireddine Barberousse (ex-Delacroix), qui passait son Bac sciences pour la deuxième fois. Elle a terminé son épreuve et est restée quand même discuter avec ses camarades: «J'ai eu peur comme tout le monde».

Le stress est inévitable lors des examens. Quand on se retrouve dans des conditions identiques à celles du Bac, on ne peut pas rester indifférent», a-t-elle avoué. Son camarade Malek

qui est en terminale lettres, partageait son avis quant à l'ambiance spéciale du Bac blanc. «C'est un travail de longue haleine, nous dira-t-il, il ne faut pas se laisser surprendre. Le mieux, c'est d'avoir bien révisé les cours au fur et à mesure de l'année. Mais il n'est jamais trop tard pour s'y mettre si ça n'est pas encore fait». «Aujourd'hui, je l'ai trouvé facile et à la portée de tout le monde», a défendu Mohamed. Il pense avoir fait assez pour que son travail réussisse. «Les questions sont claires et facilitent le travail», a-t-il dit. Ce qui l'inquiétait plutôt, c'était l'examen national. Certes, le Bac blanc lui permettrait ainsi qu'à ses camarades de s'habituer aux conditions des épreuves décisives. Mais tout se déciderait d'après lui à la correc-

tion. D'ailleurs, sa camarade Linda a abondé dans son sens : «Le Bac en tant qu'examen ne nous fait pas spécialement peur. C'est la correction qu'on craint», s'inquiétait cette lycéenne. Les deux trouvaient que les correcteurs avaient tendance à travailler selon leur humeur. Pourtant, ce n'était nullement une histoire d'état d'âme. Pour le moment au Bac blanc, leurs copies seront évaluées par leurs propres profs. Connaissant les élèves, cela contribuait à une meilleure évaluation selon ces futurs bacheliers. Sinon, le Bac blanc était une transition importante à leurs yeux. Elle les a mis dans le bain et les a habitués à une ambiance nouvelle qu'ils redoutaient tous.

Meriem Benchaouia

Le MSP au sujet de sa présence au gouvernement

«Nul ne peut faire pression sur le Madjlis choura»

■ «Nul ne peut faire pression sur le Madjlis choura (Conseil consultatif national) quant à la décision de participer ou pas à la composante du futur gouvernement». C'est la déclaration de Abdellah Benadjemia, chargé de communication du Mouvement de la société pour la paix, joint hier par téléphone sur cette question.

Par Linda Naili

Depuis la sollicitation mercredi dernier du MSP par Abdelmalek Sellal, à la demande du président de la République, pour prendre part au prochain gouvernement, il semble bien que cette proposition ait semé le trouble au sein de la maison du MSP.

A ce titre, annonçant la date du vendredi 19 mai 2017 pour la tenue du Madjlis choura du Mouvement de la société pour la paix, interrogé les propos tenus par l'ancien président de cette formation politique, Aboudjerra Soltani, Abdellah Benadjemia a indiqué qu'«il faudra attendre vendredi prochain, date de la tenue du Madjlis choura (Conseil de consultation) pour savoir si la formation politique de Abderrezak Makri figurera ou non dans la composante du futur gouvernement». A ce sujet, et en réponse aux déclarations médiatisées ces derniers jours par Aboudjerra Soltani, il affirmera «nul ne peut faire pression sur le Madjlis choura (Conseil de consultation) quant à la décision de participer ou pas à la composante du futur gouvernement». Le madjlis, poursuivra-t-il, «composé de cadres compétents et d'anciens militants, est souverain dans sa prise de décision». A travers le principe de participation et de consultation, «le Madjlis tranchera sur cette question sur la bases des informations et des



R. EL KHABAR

avis donnés par nos bureaux de wilaya». D'autre part, interrogé sur la déclaration du président du Mouvement Abderrezak Makri, qui dans la parution d'El Khabar publiée hier, s'engage à démissionner dans le cas où le Conseil de la choura de son parti décide de prendre part au prochain gouvernement, notre interlocuteur confirmera l'information. Et à lui d'argumenter que «comme il y a 17 ans, aujourd'hui, si nous devons faire partie du gouvernement, c'est pour y figurer comme étant un acteur à part entière, actif et influent dans la prise de décision au sein de l'exécutif et non pastaire seulement bonne figure». Et pour cause, il s'agissait pour le MSP, après «des élections propres et transparentes, de tra-

vailer avec le gouvernement sur la base d'une vision politique commune, un plan économique commun et non pas de nous imposer uniquement le programme du Président». En effet, selon notre confrère arabophone, Abderrezak Makri qualifiant de «très peu probable» la décision du Madjlis choura de se prononcer favorablement à la proposition du Premier ministre d'intégrer le futur gouvernement, a déclaré que «l'honneur et l'honnêteté voudraient que je démissionne directement de la tête du mouvement et devant la même Assemblée». Pour le chargé de communication, cette position de Abderrezak Makri est «une réponse logique et honnête» suite à «la fraude massive et organisée»

intervenue lors du scrutin législatif du 4 mai dernier. «Le scrutin de jeudi dernier est entaché d'une fraude organisée et à grande échelle», s'était indigné Abderrezak Makri lors d'une conférence de presse au lendemain de l'annonce des résultats préliminaires des législatives de 2017. Pourtant, soulignera le chargé de communication, «la garantie de transparence et de non fraude étaient les principales conditions données à l'administration pour la participation du Mouvement à ces législatives». Pour lui, «les législatives du 4 mai dernier ont été un message clair du système politique qui ne veut ni le changement, ni la démocratie et encore moins travailler la main dans la main avec les partis». Et de conclure qu'«il est donc logique que nous restions dans l'opposition et de continuer à travailler dans ce sens». Concernant une éventuelle démission du MSP de l'Assemblée populaire nationale, tel que l'avait laissé entendre l'ancien président et membre fondateur du Mouvement, Abdellah Benadjemia rétorquera qu'«il n'y a aucune relation entre notre présence au gouvernement et celle à l'Assemblée nationale populaire où nous figurons en tant que représentants de notre base populaire». Pour rappel, désormais 3^e force sur la scène politique du pays, l'Alliance MSP-FC (Front du changement) avait remporté 33 sièges au futur

LA QUESTION DU JOUR

Menace sur l'immunité parlementaire

suite de la page Une

On doit à la vérité d'ajouter qu'il n'y a pas que le PT pour enfourcher ce cheval-là. Interrogé à cet égard, un représentant du RND s'est montré plus encore partisan de la levée de l'immunité parlementaire, sans considération aucune ni pour la difficulté qu'il y a à la réformer sans la vider de sa substance du même coup ni pour les conséquences qui pourraient en résulter si elle se concrétisait. En l'état actuel des choses, le débat sérieux sur la question n'ayant pas encore commencé, on a le sentiment que ce qui a prévalu dans ce cas aussi, c'est le souci de ne pas donner prise au soupçon. Il ne faut pas, semble avoir dit ce membre du RND, que l'immunité parlementaire profite aux hors-la-loi. Or c'est bien là toute la difficulté : comment en priver les hors-la-loi avérés, notamment dans des cas de droit commun au sens strict, ce qui en théorie ne serait que justice, sans que par là même le député irréprochable s'en trouverait lui aussi dépossédé, et en butte quant à lui à des abus pour des raisons purement politiques ? Un député qui ne serait pas en règle avec le fisc, ou avec sa banque, ou avec ses associés, et qui pour cela lui ferait un procès, est-il cette brebis galeuse dont il faudrait à tout prix débarrasser l'APN ? Sont-elles tellement graves les accusations portées contre lui qu'il faille l'envoyer sur-le-champ s'en expliquer devant les juges, quitte pour cela à fouler aux pieds le principe de son inviolabilité en tant que représentant du peuple ? Sans son immunité un député reste-t-il un député ? A l'évidence non. Le fait qu'elle protège l'intègre et le véreux n'est pas un argument qu'on peut lui opposer. Les dizaines d'hommes d'affaires qui d'après le PT se seraient fait élire, sur les listes FLN et RND bien sûr, juste pour échapper à des poursuites judiciaires, n'ont peut-être rien à se reprocher. Ils le seraient d'ailleurs tous qu'il n'y aurait pas de raison de lever, ou même seulement de limiter leur immunité, car celle-ci est constitutive du statut de député. M. H.

L'Algérie abrite depuis hier les travaux de la 1^{re} AG d'Afripol

Le Mécanisme de coopération policière africaine opérationnel

L'Algérie abrite depuis hier et pour une durée de trois jours, la première assemblée générale du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), organisée par la direction générale de la Sûreté nationale en collaboration avec la Commission de l'Union africaine. Outre les chefs de police africaine, assisteront à cette 1^{re} assemblée générale les responsables des institutions policières régionales et internationales.

Au cours de cette réunion, il sera procédé à l'examen des projets des règlements intérieurs de l'assemblée générale et du comité directeur, à la mise en place des membres du comité directeur d'Afripol ainsi qu'à la définition des cadres généraux de coopération pour les institutions de police aux niveaux national, régional, continental et international.

Pour rappel, le projet de création d'Afripol avait commencé à se matérialiser lors de la 22^e conférence régionale africaine

d'Interpol, tenue en septembre 2013 à Oran. Les 41 chefs africains de police présents à ce rendez-vous y avaient unanimement adhéré. Quatre mois plus tard, en février 2014, la conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police sur Afripol, organisée à Alger, allait baliser le terrain en constituant la principale ligne de démarcation ayant traduit dans les faits les aspirations légitimes des chefs de police, à travers l'adoption unanime du document conceptuel et de la Déclaration d'Alger.

A l'occasion du 23^e Sommet de l'Union africaine, qui a eu lieu à Malabo, en Guinée équatoriale, du 20 au 27 juin 2014, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté la vision commune partagée par les chefs de police à travers la Déclaration d'Alger.

Afripol vise une lutte plus efficace contre le crime organisé transfrontalier, le terrorisme, le trafic d'armes et de drogue, ainsi que l'encouragement de la

coopération sécuritaire régionale, le rapprochement de vues des chefs d'organes de sécurité, en matière d'évaluation des menaces, de définition des politiques et de renforcement des capacités policières notamment par la formation. Son ambition : parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles. Rappelons, à ce propos, que le directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), le général Abdelghani Hamel, a toujours soutenu que «le projet africain dont la pertinence se mesure aux enjeux sécuritaires non seulement en Afrique, mais également en rapport avec les autres continents, constituera un instrument incontournable de coopération policière internationale dans la riposte collective contre les nouvelles menaces attentatoires (à la paix et à la sécurité, auxquelles sont confrontés nos pays respec-

tifs». La Dgsn estime qu'Afripol, à l'instar d'autres mécanismes de par le monde comme Europol ou Asiapol, aura des pouvoirs décisionnel, exécutif et opérationnel. Notons, enfin, que ce mécanisme qui agira en consultation permanente avec le Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et la sécurité de l'Union africaine (Ctsdss), devra prévenir et lutter contre toutes les formes de la criminalité transnationale et du terrorisme, y compris la lutte contre la cybercriminalité, le trafic illicite d'armes et de drogue, la traite de personnes, les atteintes aux espèces sauvages et à l'environnement ainsi que la gestion des frontières. En marge de sa visite au siège du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale se tient à Alger, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a indiqué, hier, que la lutte contre la criminalité et le terrorisme en

Afrique nécessite «l'unification des moyens et des intelligences des services de sécurité des pays du continent pour pouvoir faire face à ces fléaux». Il a relevé, dans ce sens, que l'Afripol «est un premier pas qui nous permet de jouer notre rôle, de défendre notre continent et de participer à la paix et à la stabilité dans le monde».

Louiza Ait Ramdane

Avec la participation de 120 artisans venus de 25 wilayas

Tizi Ouzou : coup d'envoi du 9^e Salon de l'artisanat

■ Pas moins de 120 artisans représentant 25 wilayas, dont 70 de Tizi Ouzou, prennent part à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 19 mai courant.

P.H.D.R.



Par Hamid Messir

Le Salon national de l'artisanat, qu'organise annuellement la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) en collaboration avec l'APW de Tizi-Ouzou, dans sa 9^e édition, s'est ouvert, hier, au jardin public Colonel Mohand-Oulhadj. Pas moins de 120 artisans représentant 25 wilayas, dont 70 de Tizi Ouzou, prennent part à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 19 mai courant. Les artisans exposeront plus d'une trentaine de produits de l'artisanat des différentes régions du pays, notamment les bijoux, le tapis, la robe kabyle, la poterie, sculpture sur

bois et autres. Les artisans saisisront l'occasion pour écouler leurs produits aux nombreux visiteurs qui comme chaque année s'y rendent pour découvrir les richesses de l'artisanat de la région de Kabylie et de toutes les wilayas participantes. Ce salon est aussi un espace d'échanges d'expériences entre les artisans pour développer davantage leur métier. Le Salon de l'artisanat de Tizi Ouzou est financé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et cette année une cagnotte de 350 millions de centimes lui a été affectée. A noter que le coup d'envoi a été donné par le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, et du président par intérim de l'APW, Msella Mohamed, en présence du représentant du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. Enfin, eu égard à la chaleur durant la journée et pour permettre aux habitants de Tizi Ouzou de visiter ce salon après les heures de travail et la fraîcheur de la soirée, les organisateurs songent à le laisser ouvert jusqu'en début de soirée.

H. M.

Anarchie, saleté et commerce parallèle au quotidien

Cette gare routière qui fait honte à Blida

Si Blida a pu, dernièrement, restituer son surnom de «ville des Roses» grâce à de multiples actions de nettoyage et d'embellissement, elle demeure, à ce jour, dépourvue d'une gare routière digne de ce nom, un manque constituant une tâche à ce tableau idyllique, nécessitant une intervention urgente de la part des autorités locales. En effet, le visiteur de la ville de Blida est confronté à un véritable paradoxe : d'un côté une belle ville respirant la beauté et la propreté, au point de constituer un modèle à suivre à l'échelle nationale, et, de l'autre, une gare routière malheureusement loin des critères des autres gares modernes du pays. Un petit tour à cette gare provisoire, mitoyenne au marché Kessab, fortement fréquenté par des citoyens de tous bords, suffit pour faire le

constat de la situation catastrophique de cette structure, qui fait croire au visiteur qu'il a été subitement projeté dans l'une des wilayas les plus déshéritées du pays. L'anarchie et la saleté constituent, en effet, les éléments saillants du paysage général de cette gare, qui pour ne pas gêner le reste est fait de disputes quotidiennes entre les chauffeurs de bus sur les durées de stationnement de chacun d'eux, a-t-on constaté. Des voyageurs, résidents et visiteurs, venus de différentes régions du pays, rencontrés sur place par l'APS, ne se sont pas fait prier pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la situation désastreuse de cette gare s'étendant sur une surface de 3 hectares, qui est, selon leur expression, dénuée des moindres conditions nécessaires

pour un voyageur, dont notamment des restaurants, des salles d'eau et des abris bus pour les protéger de la pluie et des chaleurs estivales, ont-ils déploré. En visite pour la première fois à Blida, une dame venue d'Oran, en compagnie de son mari et de ses enfants, s'est dit «*choquée*» par l'état de cette gare abritée par la ville des Roses, muse des artistes et poètes, a-t-elle ajouté, visiblement très irritée, fatigue oblige, à l'égard de l'absence notamment de bancs pour se reposer et de structures pour se restaurer.

Le commerce parallèle, un facteur aggravant

Il n'est un secret pour personne que la situation dégradée de cette structure publique,

mitoyenne au marché Kessab, accueillant quotidiennement des centaines de chalandis de tout le pays, est fortement aggravée par le commerce parallèle, qui est pratiqué sur une grande surface de cette gare, squattée par des vendeurs de l'informel, à l'origine des tas de détritus de toutes sortes, qu'ils laissent quotidiennement derrière eux, en fin de journée. Contacté à ce sujet, le directeur du commerce de la wilaya, Djamel Abed, a fait part de la mise au point actuellement d'un plan, en vue de l'éradication de ce marché parallèle, considéré comme le plus grand de la wilaya. L'entame de la mise en œuvre de ce plan sera lancée dès la fermeture de cette gare, programmée avec l'entrée en exploitation de la nouvelle gare routière, en réalisation à la cité Ramoul de Blida, a-t-il fait savoir. M. Abed a, néanmoins, souligné la difficulté d'évacuer des vendeurs de ce lieu, au vu de leur nombre considérable et de leur «ancienneté» au niveau de ce marché parallèle, d'où l'impératif, pour lui, d'un plan d'action rigoureux prévoyant notamment l'affectation de locaux commerciaux à ces vendeurs, une fois évacués.

a atteint un taux d'avancement estimé à 85% , imputant son retard à des motifs techniques et administratifs. Il a, toutefois, fait part d'efforts, en cours, en vue de remédier à cette situation et de livrer le projet dans les plus brefs délais, d'autant plus, a-t-il ajouté, que l'actuelle gare est dénuée des moindres conditions assurées par une gare moderne digne de ce nom. Le responsable a fait part, à cet effet, du versement de la première tranche financière du projet à l'entreprise en charge, dans l'attente du règlement progressif des tranches restantes, a-t-il dit, en vue de livrer le projet, dans les plus brefs délais, et d'assurer son entrée en service au courant de cette année, sans pour autant fixer une date pour ce faire. Selon les informations fournies par M. Cherif, la nouvelle gare de Blida s'étend sur une surface de 60 000 m². Elle a été conçue pour accueillir un volume quotidien de plus de 20 000 voyageurs et de 700 bus de différentes wilayas du pays.

La structure dispose de toutes les commodités modernes nécessaires pour assurer le bien-être des voyageurs, dont des restaurants, des guichets pour la vente des tickets, des espaces de repos, outre sa dotation en caméras de surveillance pour assurer leur sécurité. Mais dans l'attente de la mise en service de cette nouvelle structure, les usagers de l'actuelle gare continueront de galérer, eu égard à la médiocrité de ses prestations **Hani Y./APS**

Le président de la Commission de l'UA à Alger

Sellal reçoit Faki Mahamat

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «La rencontre a permis aux deux responsables de procéder à un échange de vues sur un certain nombre de questions relatives notamment au maintien de la paix, la sécurité, le développement socio-économique en Afrique ainsi que la dynamique à mettre en œuvre pour permettre

à l'organisation africaine de se hisser au niveau de nos défis», a précisé la même source. «La situation dans la sous-région du Sahel a été largement évoquée pour conjuguer les efforts en vue d'un retour de la stabilité», a souligné le communiqué. Après avoir évoqué les recompositions en cours liées à la nouvelle conjoncture politico-économique mondiale, le Premier ministre et son hôte ont saisi cette occasion pour «renouveler leur disponibilité à ne ménager aucun effort pour contribuer à la

levée des obstacles et contraintes qui continuent de peser sur le rythme du développement de l'ensemble des pays africains ainsi que sur l'émancipation de ses peuples», ajoute le communiqué. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel.

L. M.

Commerce et industrie

Ralentissement de création des sociétés

■ Le rythme de création des entreprises dotées de la personnalité morale (sociétés) a enregistré un ralentissement durant le premier semestre de 2016 comparativement à la même période de 2015, à l'exception de celles relevant du secteur du commerce et de l'industrie, selon l'Office national des statistiques.

Par Safia T.

Pour rappel, les opérateurs économiques s'inscrivent soit sous le statut de personnes morales (sociétés) soit sous celui de personnes physiques. Ainsi, durant le premier semestre de l'année écoulée, 5 546 sociétés ont été créées au niveau national contre 5 584 durant la même période de 2015, soit 38 sociétés de moins, un recul de l'ordre de 0,7%. Le plus grand nombre des sociétés qui ont vu le jour a été observé au niveau de quatre secteurs d'activité ayant représenté plus de 77% de l'ensemble des créations, avec 4 305 entreprises installées dans ces 4 filières. Il s'agit des secteurs du commerce et de réparation auto (2 065 sociétés créées), de l'industrie manufacturière (1 079), de la construction (853) et du secteur des activités de services administratifs et de soutien (308). Sur le plan de la répartition régionale des créations, il est constaté une concentration importante au niveau de



la région Centre du pays avec 54,53% de la totalité. La wilaya d'Alger est venue en premier

avec 1 777 sociétés créées (contre 1 874 créations au même semestre de 2015), suivie des

wilayas d'Oran (445 nouvelles sociétés), Sétif (312), Tizi-Ouzou (227) et Constantine (221).

Le secteur privé national en tête

Avec ces nouvelles créations, le nombre global des sociétés recensées au niveau des 48 wilayas a atteint 173 334 au 30 juin 2016 (contre plus d'un million d'opérateurs économiques inscrits sous le statut de personnes physiques). Pour ce qui est de leur répartition sur les 48 wilayas, la wilaya d'Alger a cumulé jusqu'au 30 juin 2016 la plus forte concentration des sociétés avec 58 394 entités, soit près de 34%, suivie d'Oran avec 12 698 sociétés (7,3% de la totalité), de Sétif avec 8 135 entités (4,7%), de Constantine avec 7 429 entités (4,3%) et de Tizi-Ouzou avec 6 938 entités (4%). Par contre, les wilayas qui comptent le plus faible nombre des sociétés sont Naâma (368 entités), El Bayadh (265), Tindouf (207) et Illizi (194). Par secteur juridique, la majorité des socié-

tés recensées appartiennent au secteur privé national avec 168 927 entités, soit 97,45% de la totalité des opérateurs économique-personnes morales. Quant aux entreprises publiques économiques (EPE), elles étaient au nombre de 766 à la fin du 1^{er} semestre 2016, tandis que les autres entreprises publiques (Epic, entreprises publiques locales...) étaient à 3 018. Les entreprises privées étrangères ont atteint 523 entités, les sociétés mixtes 81, et les entreprises du secteur public étranger ont été au nombre de 19. Par ailleurs, 2 165 sociétés ont fait l'objet de cessation d'activité, dont 34,7% à Alger. La plupart des sociétés radiées au niveau national avaient le statut de Sociétés à responsabilité limitée (Sarl), soit 1 053 Sarl radiées (48% de la totalité des sociétés qui ont cessé leurs activités). Généralement, les entreprises se créent ou disparaissent à l'occasion de restructurations, changement de secteur d'activité ou bénéficient d'une croissance externe ou abandonnent une partie de leur production.

S. T./APS

Finances

Portes ouvertes sur l'administration fiscale

Des journées portes ouvertes sur l'administration fiscale seront organisées du 21 au 25 mai en cours, apprend-on hier auprès de la Direction générale des impôts (DGI). L'organisation de ces journées intervient dans le cadre des orientations des pouvoirs publics relatives à la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance économique, et qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs du programme de modernisation du ministère des Finances, explique la même source. Visant à rapprocher davantage l'administration fiscale des citoyens, ces journées seront focalisées sur deux thématiques principales, à savoir les mesures de simplification et d'allègement de l'impôt forfaitaire unique (IFU) et le dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficultés financières. «En vue de

garantir la réussite de cet important événement, la DGI ne ménagera aucun effort pour mobiliser tous les moyens aussi bien humains que matériels afin de faire connaître au mieux ces nouvelles facilitations et répondre aux préoccupations fiscales exprimées tant par les citoyens que par les opérateurs économiques», avance la DGI. Pour permettre une large accessibilité à l'information, ces journées se dérouleront au niveau de la Direction des grandes entreprises (DGE), des Directions des impôts de wilaya (DIW), des Centres de proximité des impôts, des Inspections et des Recettes des impôts où diverses activités seront organisées. Une campagne médiatique sur ces journées portes ouvertes sera en outre couverte par le site web de la DGI (www.mfdgi.gov.dz) et ses pages sur les réseaux sociaux

(Facebook, Google+ et twitter). A cette occasion, l'administration fiscale invite les citoyens, les opérateurs économiques et autres porteurs de projets, à se rapprocher de ses services lors des portes ouvertes pour s'enquérir au mieux de ces allègements fiscaux et de trouver toutes les réponses à leurs questionnements. Pour rappel, les entreprises qui éprouvent des difficultés à faire face à leurs échéances financières, notamment, celles qui n'arrivent pas à payer l'intégralité des impositions mises à leur charge, peuvent bénéficier du dispositif de rééchelonnement des dettes fiscales, et ce, en application de l'article 90 de la loi de finances 2017, permettant aux entreprises concernées le rééchelonnement de leurs dettes fiscales sur une période n'excédant pas trente-six mois (trois années). Cette mesure de facilitation est

systématiquement assortie de l'effacement total des pénalités d'assiette et du recouvrement. Mais sont exclues du bénéfice de ce dispositif les dettes fiscales afférentes à des impositions ayant donné lieu à des pénalités pour manœuvres frauduleuses, et les dettes fiscales concernant les entreprises jouissant d'une bonne santé financière. Concernant l'impôt forfaitaire unique (IFU), la loi de finances 2017 permet aux contribuables concernés d'opter pour l'imposition selon le régime du réel et les autorise aussi à recourir au paiement fractionné de cet impôt.

Salem K.

Energie

Le président irakien souhaite renforcer la coopération avec l'Algérie

Le président irakien, Fouad Maasoum, a fait part au ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, de son souhait de donner un souffle nouveau à la coopération entre l'Algérie et l'Irak, notamment dans les domaines énergétique et sécuritaire, apprend-on auprès du ministère de l'Energie. M. Boutarfa a été reçu jeudi dernier par le président irakien à la faveur de la visite qu'il a effectuée à Baghdad dans le cadre des consultations avec son homologue irakien, Jabber al-Aluabi, en vue de préparer la

prochaine conférence ministérielle de l'Opep, prévue pour le 25 mai à Vienne. Le président irakien a exprimé, lors de l'audience qu'il a accordée à M. Boutarfa, «la volonté de son pays à travailler en vue de donner un souffle nouveau à la coopération et à la coordination entre l'Irak et l'Algérie dans tous les domaines, notamment dans les domaines énergétique et sécuritaire», a indiqué la même source. Dans ce contexte, M. Maasoum a ainsi évoqué «les intérêts communs et les défis majeurs auxquels doivent faire face les deux pays, en

particulier la nécessité de réussir la conversion des économies en les rendant indépendantes des recettes des hydrocarbures, ainsi que la lutte contre le terrorisme aux plans régional et international». Il a aussi sollicité le soutien de l'Algérie pour faire bénéficier l'Irak de son expérience dans ces domaines et a appelé à développer et à concrétiser des projets communs à forte valeur ajoutée. Evoquant le marché pétrolier, le président irakien a réitéré «l'engagement de son pays à respecter ses quotas de production et à soutenir les efforts menés par les

pays Opep et non Opep en vue de stabiliser les marchés pétroliers à moyen et long terme», a ajouté la même source. Dans ce cadre, M. Boutarfa a ajouté que «les autorités algériennes mesurent à leur juste valeur les efforts entrepris par l'Irak en vue de l'obtention d'un consensus qui a conduit à conclure l'accord de réduction de l'offre entre Opep et non Opep du 10 décembre 2016 à Vienne, en dépit des difficultés que traverse le pays (Irak) et de la lutte acharnée qu'il mène contre le terrorisme».

L. D./Agences

Réduction de la production de pétrole
L'accord pourrait être prolongé d'au moins 6 mois

L'ACCORD relatif à la réduction de la production de pétrole des principaux pays producteurs pourrait être prolongé d'au moins six mois, a déclaré, samedi, le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak. Les membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) et onze pays producteurs non membres vont discuter de la possibilité de prolonger l'accord susmentionné de réduction de la production, à Vienne, les 24 et 25 mai, selon le ministre. «Je pense que nous allons probablement discuter d'une prolongation d'au moins six mois ou d'une période encore plus longue», a déclaré M. Novak selon les agences de presse russes. Pour faire remonter les prix du pétrole, en novembre 2016, lors d'une réunion à Vienne, les membres de l'Opep et onze Etats non membres sont convenus de réduire la production de pétrole de 1,8 million de barils par jour pendant le premier semestre 2017. Dans le cadre de l'accord, la Russie a promis de réduire sa production de pétrole de 300 000 barils par jour.

R. E.

Tenu mardi et mercredi à Aïn Defla

13^e colloque international sur le rite malékite

■ La treizième édition du colloque international sur le rite malékite sera organisée les 16 et 17 mai en cours à Aïn Defla sous le thème du renouveau dans le rite malékite.

Par Hatem D.

Outre des universitaires algériens, d'éminents théologues, personnalités et invités de pays musulmans et de Grande-Bretagne prendront part à cette manifestation scientifique et culturelle organisée conjointement par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on précisé. Des cheikhs de zaouïa ainsi que des représentants des directions des Affaires religieuses des 48 wilayas du pays (directeurs, inspecteurs et présidents des conseils scientifiques), prendront également part à ce colloque, a-t-on ajouté. Des prix seront décernés aux meilleurs travaux du colloque, a-t-on aussi fait savoir de même source. «Toutes les conditions humaines et matérielles ont été mobilisées pour la réussite de cette rencontre qui sera abritée par la maison de la culture Emir-Abdelkader de la ville», a-t-on assuré, faisant état d'une réunion tenue récemment au siège de la

wilaya du comité d'organisation du colloque en vue de parachever les préparatifs à même de garantir la réussite de cette rencontre. Le wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, qui présidait la réunion en question a, dans ce cadre, instruit les services impliqués dans la préparation du colloque, de prendre toutes les mesures à même de garantir aux hôtes de la wilaya le meilleur séjour possible, mettant en exergue l'importance du thème débattu cette année compte tenu qu'il contribue à lutter contre les déviations et autres interprétations fallacieuses du fikh. Pour le responsable de l'enseignement coranique, la formation et la culture islamique à la direction des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Aïn Defla, Benyamina Zitouni, le colloque s'emploiera, notamment, à mettre en exergue les principes du rite malékite qui attestent clairement que les règles y afférentes prennent en ligne de compte les changements constatés au sein des sociétés musulmanes. La compréhension



Ph. > D. R.

des règles se rapportant au rite malékite permet de certifier que cette tendance de l'exégète répond aux défis en perpétuelle mutation de la vie quotidienne des sociétés, a-t-il soutenu. Le

rite de Malik Ibn Anas, l'imam de Médine, l'une des deux Villes Saintes de l'Islam, est adopté par de larges pans des populations musulmanes des pays du Maghreb et du Nord de l'Afrique

depuis des siècles grâce à son objectivité et ses références reconnues et attestées. L'on s'accorde à dire que l'Ecole malékite a œuvré à la lutte contre la prolifération des sectes et les nouvelles tendances issues d'interprétations fallacieuses et hasardeuses des préceptes du Saint Coran. H. D. /agences

Tamanrasset

«Portes ouvertes» sur la future école des cadets de la nation

Des «Portes ouvertes» sur la future école des cadets de la nation, relevant de la 6^e Région militaire (6-RM-Tamanrasset), ont été organisées samedi pour faire connaître au public les missions de formation de cet établissement qui sera ouvert dès la prochaine rentrée scolaire. Le coup d'envoi de cette manifestation d'information a été donné, au nom du commandant de la 6-RM, par le chef d'état-major de la même région militaire le général Ahcene Slimane, en présence de l'inspecteur des Ecoles des cadets de la nation relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), le général Benmekki Abdelhafid. «Ces portes ouvertes permettront au public d'avoir de plus amples informations sur l'Ecole des cadets de la nation qui constitue une continuité historique de l'Armée de libération nationale (ALN) permettant l'ancrage des valeurs de la glorieuse Révolution du

1^{er} Novembre 1954 chez les futures générations et constitue, également, une véritable pépinière des futurs cadres et un investissement humain prometteur pour la formation des élites d'avenir devant protéger et défendre la patrie», a indiqué le général Ahcene Slimane dans son allocution d'ouverture de cette manifestation. Dans son exposé sur les Ecoles des cadets de la nation à travers les régions du pays, le général Benmekki Abdelhafid, inspecteur des Ecoles des cadets de la nation au MDN, a souligné que «cette nouvelle institution de formation, du rang CEM, d'une capacité de 800 places, dispose de toutes les structures nécessaires : salles de cours, infirmerie, piscine semi-olympique, laboratoire informatique, logements de fonction, un stade, une salle omnisports, pour être au rendez-vous des 260 inscrits de la région au titre de la prochaine sai-

son scolaire (2017-2018)». Retenues au titre de la mise en œuvre des instructions du Haut commandement de l'ANP, ces portes ouvertes, en plus d'une visite guidée visant la vulgarisation des structures de la formation relevant de l'ANP, permettront au grand public de s'informer des missions de l'Ecole des cadets de la nation, aux écoliers et leurs parents de connaître les moyens pédagogiques et didactiques qu'offre cette future école de formation, a-t-on souligné. La manifestation qui a drainé une large affluente de visiteurs, des membres de l'éducation, des représentants de la société civile, des scolarisés et leurs parents, a été favorablement accueillie par les visiteurs venus s'enquérir des moyens matériels et des supports pédagogiques modernes mis à disposition des futurs cadets de la nation.

Lydia O./APS

Mascara

38 millions m³ d'eau destinés à l'irrigation des plaines de Hebra et de Sig

Une quantité de 38 millions de mètres cubes d'eau est destinée à l'irrigation des plaines de Hebra et de Sig, a-t-on appris de la direction des ressources en eau. Le ministère de tutelle a donné son accord pour consacrer 25 millions m³ d'eau du Barrage Chorfa pour irriguer 5 000 hectares de terres agricoles dans la plaine de Sig dont la majorité est réservée à l'oléiculture, sur trois sessions pour maintenir le niveau de produc-

tion de l'olive de table, a indiqué le chef de service irrigation agricole à la direction des ressources en eau, Ould Yaro Aouali. Il a été également décidé de réserver 13 millions m³ du barrage Fergoug pour l'irrigation de 6 500 ha de terres à la plaine de Hebra dans la région de Mohammadia, dont a majorité est exploitée en arboriculture. La première session d'irrigation débutera la semaine prochaine, a-t-on ajouté. Les quatre bar-

rages de Mascara emmagasinent 117 millions m³ d'eau pouvant satisfaire les besoins de la wilaya pour la consommation et l'irrigation pendant une année. Toutefois, des mesures ont été prises pour préserver la ressource en eau et empêcher le gaspillage portant, entre autres, sur l'activation du rôle de la police de l'eau et l'interdiction de l'exploitation des eaux à travers des branchements illicites. Pour rappel, la wilaya de Mascara a bénéficié,

dans les dernières années, d'un grand projet de réhabilitation du périmètre irrigué de la plaine de Sig dont les travaux de concrétisation ont été achevés pour un coût de 3,6 millions DA et un autre similaire pour la plaine de Hebra dont les travaux dotés d'une enveloppe de 11,2 millions DA sont en voie d'achèvement.

F. A.

Oum El Bouaghi Régularisation de 8 624 constructions inachevées

LES DOSSIERS de 8 624 constructions inachevées ont été régularisés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi depuis l'entrée en vigueur en 2008 de la loi 15-08, a indiqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Lakhdar Benmerah. Un total de 20.816 dossiers y compris ceux d'équipements publics d'organismes et administrations publics a été déposé auprès des commissions de daïra, selon la même source qui précise que sur 14 458 dossiers examinés, 8 624 ont été régularisés et 3 456 rejetés pour manque de pièces alors que 6 358 dossiers sont toujours en cours d'étude. Sur les dossiers régularisés, 293 étaient des dossiers équipements publics dont 24 dossiers du secteur du logement totalisant 2 638 habitations. La commission de wilaya chargée de trancher la question de la conformité des constructions a reçu 2 008 recours dont 625 jugés fondés et 341 jugés infondés, a souligné le même responsable.

R.R.



Tunisie

Mobilisation contre un projet d'amnistie des faits de corruption

■ Plus de deux mille personnes ont manifesté à Tunis contre un projet de loi proposé par la présidence prévoyant l'amnistie des faits de corruption en échange d'un dédommagement, ont rapporté des médias.

Par Halim O.

« **L**a corruption ne va pas passer, nous n'allons pas céder » ont scandé les protestataires réunis à l'appel du collectif «Manich Masamah» («Je ne pardonnerai pas») ainsi que de 52 ONG tunisiennes et internationales et des partis de l'opposition, selon l'agence TAP. Ils ont défilé sur l'avenue Habib Bourguiba. Les participants à cette manifestation ont réclamé le retrait définitif de ce projet de loi de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) pour garantir le bon déroulement du processus de réconciliation engagé par les différents mécanismes de la justice transitionnelle. Ils ont également critiqué le discours prononcé le 10 mai par le président de la République Béjaïd Caid Essebsi qui, selon la dirigeante au Courant démocratique, Samia Abbou, a opté pour «l'instrumentalisation de la peur». «Le rejet de la loi sur la réconciliation n'est pas une preuve de mépris ou un refus de la réconciliation», a-t-elle tenu à préciser. «Le processus de la réconciliation doit se dérouler sous le pilotage de l'Instance «Vérité et Dignité», a-t-elle conclu. Présent à cette marche, le dirigeant au Front populaire, Ayman Aloui, cité par la TAP, a indiqué que le projet de loi sur la réconciliation est un



Ph. : DR

projet élitiste destiné à blanchir les personnes proches de la présidence de la République. «Toute exploitation de la majorité numérique au sein de l'Assemblée des représentants du peuple pour faire passer ce projet de loi risque d'avoir de graves conséquences sur le pays», a-t-il dit. Selon le représentant de la campagne «Manich Masamah», Maled Seghiri, a estimé «irrationnel de dire que ce projet de loi va régler la crise économique que connaît le pays». «La montée de la corruption s'explique par l'absence de la ferme volonté poli-

tique et l'insouciance des gouvernements successifs de trouver des solutions à la crise qui secoue le pays», a-t-il ajouté. Soumis le 26 avril 2017 à l'examen de la Commission de la législation générale, le projet de loi avait été déposé en juillet 2015 par la présidence de la République au bureau de l'ARP.

Lancement d'un programme de prévention de la violence et du fanatisme

Un programme de promotion

de la coopération avec les associations pour la prévention de la violence et du fanatisme a été lancé à partir de la ville tunisienne Sidi Bouzid, a rapporté la presse locale. Le programme inscrit sous le signe «art, religion et autres mécanismes permettant d'atténuer les conflits en Tunisie» financé par l'Union européenne consiste à former environ 120 enseignants et animateurs pédagogiques relevant d'une vingtaine d'établissements éducatifs, à Nabeul et à Sidi Bouzid, pour qu'ils encadrent les élèves dans les domaines du

théâtre, de la musique, du cinéma et de l'éducation islamique, précise l'agence de presse TAP. «Le projet tend à former une société civile consciente, à créer un environnement scolaire sain, à favoriser le développement personnel des jeunes et à contribuer à réduire la violence en société et à prévenir le fanatisme religieux», a-t-on souligné.

L'Italie expulse un Tunisien lié à l'auteur de l'attentat de Berlin

L'Italie a expulsé un Tunisien soupçonné de liens avec l'auteur de l'attaque au camion-bélier du marché de Noël à Berlin, Anis Amri, a annoncé le ministre de l'Intérieur. L'homme, âgé de 36 ans, vivait à Catania en Sicile, où Amri était détenu pendant un certain temps avant de se rendre en Allemagne et d'y commettre l'attentat qui avait fait 12 morts l'an dernier. Anis Amri, également Tunisien, avait été abattu par les policiers italiens à Milan le 23 décembre dernier, quatre jours après l'attentat qui avait été revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). L'homme expulsé par l'Italie avait donné à Amri un téléphone et était resté en contact avec lui après son départ pour l'Allemagne, a précisé le ministre. Le téléphone a été mis sur écoute, ce qui a permis aux autorités italiennes de retrouver le suspect, selon la même source. La police l'a arrêté à Turin (nord) début mai, alors qu'il se préparait à entrer illégalement en France, et l'a maintenu dans un centre de rétention avant de l'expulser, a encore indiqué le ministre.

H.O. / agences

Souad F. / APS

Création du Front Polisario

Les Sahraouis de Belgique célèbrent le 44^e anniversaire

La communauté sahraouie établie en Belgique a célébré à Anvers, au nord de Bruxelles, le 44^e anniversaire de la création du Front Polisario, le 10 mai 1973, et le déclenchement de la lutte armée pour la libération du Sahara occidental, dix jours plus tard.

Lors d'une cérémonie organisée au centre culturel de Geel (Anvers), le représentant du Front Polisario en Belgique, Jamal Zakari, a réitéré la détermination du peuple sahraoui à poursuivre son long combat pour atteindre son objectif: celui de «retourner sur les territoires du Sahara occidental complètement libérés». «Nous renouvelons, aujourd'hui, notre engagement à poursuivre la lutte sur tous les fronts pour réunir le peuple du Sahara occidental sur sa terre», a-t-il déclaré lors de cette cérémonie, réitérant l'aspiration de son peuple à vivre dans la paix. Le président de l'organisation de la communauté sahraouie en Belgique, Mohamed Hossein Mohamed Fadel a plaidé pour la poursuite de la lutte pour la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, exprimant son souhait de voir la communauté internationale soutenir la cause sahraouie. Le président de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), Pierre Galand

s'est félicité des progrès réalisés par le peuple sahraoui dans sa lutte pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Il a mis en exergue, dans ce contexte, l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu le 21 décembre dernier que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental compte tenu du statut séparé et distinct garanti à ce territoire en vertu de la Charte des Nations unies. Selon Pierre Galand, cet arrêt de la CJUE pose des «principes clairs, d'une portée générale et absolue».

Le président de l'Eucoco s'est félicité également de la dernière résolution de l'ONU prorogeant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso). Le 28 avril dernier, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ont adopté à l'unanimité une résolution 2351 (2017) prolongeant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Minurso. Dans cette résolution, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont également réaffirmé leur soutien à une reprise de négociations de paix pour le conflit du Sahara occidental vieux de plusieurs décennies. Pierre Galand a lancé, en outre, un appel à la

solidarité internationale avec les prisonniers du groupe dit de «Gdeim Izik» dont le procès en appel reprendra lundi à Rabat. L'épouse de l'un des prisonniers, Claude Mangin Asfari, présente à la cérémonie, a dénoncé les tortures infligées à son mari et ses compagnons, réaffirmant sa détermination à poursuivre son combat pour que justice soit faite. Un film documentaire «Dis-leur que j'existe», traçant le portrait de Naâma Asfari, juriste et militant indépendantiste sahraoui, condamné à 30 ans de prison par les autorités marocaines d'occupation, et de son épouse Claude Mangin a été projeté lors de cette cérémonie pour sensibiliser sur la situation au Sahara occidental, notamment sur la situation des prisonniers politiques sahraouis. Par ailleurs, une chorale flamande d'une quarantaine de personnes à pris part à la cérémonie de célébration du 44^e anniversaire de la création du Front Polisario à travers l'interprétation de plusieurs chants en solidarité avec le peuple sahraoui. La chorale a effectué, peu auparavant, une tournée dans certaines gares ferroviaires de Belgique, notamment à Louvain, Malines et Anvers, où elle a animé de courts concerts pour récolter des fonds au profit du comité belge de soutien au peuple sahraoui.



Côte d'Ivoire

La 2^e ville du pays toujours aux mains des mutins

■ Les soldats mutins qui ont lancé vendredi un nouveau mouvement de grogne en Côte d'Ivoire contrôlaient toujours Bouaké hier, et patrouillaient dans la deuxième ville du pays en tirant en l'air pour empêcher la population de sortir de chez elle.

Par Rosa F.

Samedi, des mutins impliqués dans ce mouvement ont tiré sur deux personnes, à Bouaké (centre) et à Korhogo (nord), les blessant gravement.

Hier, les mutins ont notamment pris position autour du rond-point de la préfecture de police, dans le centre-ville de Bouaké, et ont tiré en l'air pour empêcher la tenue d'un rassemblement de protestation contre leurs actions, a constaté un journaliste de l'AFP.

Des habitants, qui s'étaient réunis samedi, avaient en effet décidé de manifester ce hier pour démontrer leur opposition aux mutins.

«Les tirs continuent. Les mutins empêchent les gens de sortir pour manifester», a confié un habitant sous couvert de l'anonymat.

«Les tirs sont trop nourris ce matin, il est pratiquement impossible de sortir pour se rendre à la messe. Je prierais avec ma famille à la maison», a de son côté indiqué à l'AFP Jean-Yves Kobena.

Les mutins contrôlaient toujours les quatre entrées de la ville et notamment les



«corridors» Nord et Sud situés sur le principal axe routier du pays qui relie la capitale économique Abidjan au nord du pays. La circulation sur cet axe routier stratégique restait bloquée hier.

La veille, des négociations avec le commandement militaire de Bouaké ont échoué. «Qu'ils nous envoient ce qu'ils veulent. On est prêts», avait lancé à l'AFP un des mutins, assurant être «prêts à en découdre» avec l'armée loyaliste si elle intervenait. Vendredi, un important dispositif loyaliste (Garde républicaine, police et gendarmerie) avait été déployé à Abidjan, obligeant les mutins d'Abidjan à se retrancher.

Mais aucun mouvement d'ampleur de militaires loyalistes n'a été détecté aux abords de Bouaké hier.

«La situation est plus compliquée à Bouaké. N'oubliez pas qu'elle fut la capitale de la rébellion» à partir de 2002, a commenté samedi Yao Kobena,

enseignant à Bouaké. Une large partie de ces rebelles – qui ont soutenu le président Alassane Ouattara lors de la crise de 2010-2011 contre l'ex-président Laurent Gbagbo qui refusait de reconnaître sa défaite électorale – a ensuite été intégrée à l'armée. C'est ce contingent de 8 400 hommes qui a lancé la mutinerie de janvier.

Les mutins réclament les reliquats des primes promises par le gouvernement après ces mutineries de janvier qui ont ébranlé le pays.

Les mutins avaient réclamé 12 millions de francs CFA de primes (18 000 euros) pour chacun d'eux (des sommes importantes pour le pays), et obtenu le versement dès janvier de 5 mil-

lions (7 500 euros). On leur avait promis les 7 millions restants par tranche à partir de ce mois de mai.

Jeudi, un représentant de soldats avait pourtant annoncé renoncer aux revendications financières, lors d'une cérémonie en présence du président Ouattara et d'autres soldats.

Cette cérémonie se voulait visiblement un point final à la protestation des forces de sécurité, mais a finalement déclenché un nouveau mouvement de grogne depuis vendredi, alors que ce pays d'Afrique de l'Ouest est durement touché par l'effondrement des cours du cacao, vital pour son économie et dont il est le premier producteur mondial. R. F.



Points chauds

Limites

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Emmanuel Macron était officiellement investi au poste de président de la République française, une personnalité politique déversait toute l'hostilité qu'elle avait à l'encontre du plus jeune dirigeant d'une démocratie. Et cette personnalité, contrairement à ce que l'on pourrait d'abord penser, n'était pas Marine Le Pen ou l'un de ses soutiens, mais l'un des soutiens de Macron durant la campagne présidentielle. L'ancien Premier ministre, Manuel Valls, était en effet celui à s'en prendre vivement hier, jour de passation de pouvoir, au nouveau président Macron. Il a déclaré dans le «JDD» que le nouveau locataire de l'Élysée «est méchant» et n'a eu «rien de magnanime» en n'investissant personne face à lui aux législatives. «Je suis extrêmement lucide sur Macron et sur son équipe. Hollande est méchant, mais dans un cadre. Macron, lui, est méchant, mais il n'a pas de codes donc pas de limites», affirme le député PS de l'Essonne. Quant à la décision de Macron et du mouvement présidentiel «La République en Marche» (REM) de ne pas investir de candidat face à Valls aux législatives, sans pour autant l'investir lui-même, «il n'y a rien de magnanime dans cette histoire», juge encore l'ancien Premier ministre. «On joue jusqu'au bout, on l'humilie, on l'isole, le tout pour finir par une solution de compromis», affirme-t-il à propos de lui-même. «Mais ils l'ont fait de manière tellement appuyée que ça s'est retourné contre Macron. C'est devenu le cas Valls», dit l'ancien chef du gouvernement. «Ce n'est pas l'arrogance de Benjamin Griveaux qui va me déstabiliser!» lance-t-il à propos du porte-parole de Macron durant la campagne, proche du président élu et ministériel. Valls confie avoir «réfléchi à arrêter» après sa défaite à la primaire socialiste fin janvier. Mais «au moment où survient la recomposition que j'ai toujours souhaitée, je vais être spectateur? Non! Je veux être dans cette séquence». Néanmoins, si la REM a affirmé qu'elle ne présenterait pas de candidat face à Valls, le dépôt d'une candidature reste possible jusqu'au 19 mai, surtout si l'ancien chef du gouvernement de Hollande continue les attaques directes et nominales à l'encontre du président fraîchement investi et de son équipe. Reste à savoir à quel moment cette «crise» se tassera car pour le moment les limites semblent assez floues et Manuel Valls semble prêt à en découdre avec ceux qui hier encore il voyait comme ses alliés.

F. M.

Yémen

Le choléra a fait 115 morts en 2 semaines

Le choléra a fait en deux semaines 115 morts au Yémen où 8 500 cas suspects ont été recensés alors que ce pays est déchiré par la guerre, a annoncé hier un responsable du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

«Nous sommes maintenant confrontés à une grave crise de choléra», a déclaré Dominik Stillhart, directeur des opérations du CICR lors d'une conférence de presse dans la capitale Sanaa.

Citant un bilan du ministère yéménite de la Santé, il a ajouté que 115 personnes étaient mortes du choléra entre le 27 avril et le 13 mai.

Durant la même période, plus de 8 500 cas suspects ont été recensés dans 14 provinces du Yémen, a-t-il encore dit.

Jeudi, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de

l'ONU avait confirmé 58 cas de choléra et fait état de 2 301 cas suspects dans dix provinces.

M. Stillhart a indiqué que les centres hospitaliers, toujours opérationnels au Yémen malgré la guerre, étaient débordés par un afflux massif de malades présentant des symptômes du choléra.

«Il y a jusqu'à quatre patients atteints de choléra dans un seul lit», a-t-il déploré. Et d'ajouter: «Certains patients restent dans le jardin ou même dans des voitures avec leurs équipements de perfusion intraveineuse pendant de la fenêtre» du véhicule.

En 2016, le Yémen avait déjà été touché par le choléra, la situation sanitaire s'étant nettement dégradée en raison de la guerre qui ravage ce pays pauvre de la Péninsule arabique.

L'OMS classe désormais le Yémen comme l'une des plus

grandes urgences humanitaires de la planète avec la Syrie, le Soudan et le Nigeria et l'Irak.

La guerre au Yémen oppose les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, soutenues par une coalition militaire arabe, à des rebelles Houthis alliés aux partisans de l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Selon l'OMS, les combats ont fait plus de 8 000 morts et plus de 44 500 blessés depuis mars 2015. Quelque 19 millions de personnes, soit 60% de la population, vivent en situation d'insécurité alimentaire, selon l'ONU.

Le choléra entraîne une diarrhée sévère et une déshydratation parfois mortelle. Il est provoqué par l'absorption d'eau ou de produits alimentaires contaminés par la bactérie vibrio, présente dans les matières fécales.



Exposition collective de photos au MaMa

Une vision profonde de l'Algérie présentée au public

■ Le Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa) expose depuis samedi des œuvres d'une vingtaine de photographes ayant déjà participé à un atelier de formation encadré par le commissaire franco-algérien Bruno Boudjelal. Cette exposition qui se veut un espace pour découvrir le quotidien des Algériens est intitulée «Iqbal / Arrivées, pour une nouvelle photographie algérienne».



Par Par Abila Selles

«Iqbal / Arrivées, pour une nouvelle photographie algérienne», une exposition de photographies-documentaire inaugurée samedi à Alger, a réuni 20 photographes de diffé-

rentes régions d'Algérie dans un regard croisé où des instants de vie, répertoriés dans des thématiques variées, ont été subtilement immortalisés et présentés au public.

Organisée au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa),

cette exposition, visible jusqu'au 13 juillet 2017, intervient suite à un atelier de formation encadré en 2015 à la villa Abdellatif à Alger, par le commissaire franco-algérien Bruno Boudjelal.

Occupant les niveaux inférieur et supérieur du Musée, de jeunes photographes de plu-

sieurs villes d'Algérie ont fixé leurs objectifs sur différentes situations sociales, traduisant leurs états d'âme dans des moments de vie, représentant pour eux un «lien inélabable avec l'Algérie», précisent-ils.

Abdou Farouk de Maghnia dans «Transvergence» décrit sa ville au petit matin dans différentes prises de vues, lesquelles ressortent une fascination manifeste invitant à un retour vers ses origines, au moment où Youcef Krache, lui, dans «20 cents» (rabâa doro), préfère focaliser sur «la capacité des jeunes à créer un intérêt», explique-t-il, à travers les combats de moutons, étalés dans une vingtaine de clichés où la foule, euphorique, se fait de plus en plus nombreuse.

D'autres thèmes proposent au visiteur un voyage dans les profondeurs de l'être, à l'instar de Yassine Belahcene de Béjaïa qui explore dans ses photographies «Le silence», où le temps, «sculpteur d'espoir», ressuscite l'individu, sombré dans l'errance,

et Sihem Salhi de Constantine qui invite dans «Lumière d'âme», à «la découverte en soi» de la présence divine à travers un jeu d'éclairage sombre mettant en valeur la lumière.

Boubekeur Mehdi d'Alger a quant à lui, choisi de s'exprimer dans «Tag âla tags» sur les inscriptions murales dans les villes et leurs «potentiels à se transformer en des poésies perceptives», proposant de «mettre en situation le graffiti en l'insérant dans son contexte immédiat».

La tradition ancestrale dans les fêtes et les cérémonies religieuses est rappelée par Bensaadi Ramzy d'Oran dans «Célébrations rurales en Algérie», une série de clichés réalisés en trois ans de temps dans une quinzaine de villages de l'ouest algérien.

A. S.

Colloque national sur Mouloud Mammeri à Oran

Des intellectuels témoignent de l'apport de l'écrivain à la langue amazighe

Mouloud Mammeri «est un intellectuel de la première heure qui a tout fait pour la promotion de la culture amazighe», a souligné, samedi à Oran, le cinéaste, critique et universitaire Ahmed Bedjaoui. Dans une communication intitulée «Mouloud Mammeri, témoin, acteur et pionnier d'Histoire populaire», animée dans le cadre d'un colloque national de deux jours organisé au théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader Alloula», dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de cet écrivain (1917-2017), Ahmed Bedjaoui a rappelé que Mouloud Mammeri était un grand cinéaste doté d'une profonde culture cinématographique et un homme d'écrit et d'image, le qualifiant également de précurseur du cinéma amazigh. Il a cité, dans ce sens, l'adaptation au cinéma de son œuvre «L'Opium et le Bâton», vu par des millions de spectateurs et les documentaires «L'Aube des Damnés» et «Combien je vous

aime», commenté par Abdelkader Alloula et réalisé par Azzedine Meddour.

Pour M. Bedjaoui, «Mouloud Mammeri a apporté au cinéma une profondeur littéraire et a été un pionnier dans ce domaine». Le cinéaste et réalisateur Ahmed Rachedi a, pour sa part, parlé de son expérience avec l'adaptation de «L'Opium et le Bâton» à l'écran. Pour lui, le film allait être l'éditorial du cinéma algérien, soulignant que «l'écrivain n'est jamais intervenu dans le scénario», tout en regrettant que le film n'a pas été fait dans la langue amazighe. Parlant de «L'aube des damnés», M. Rachedi a indiqué que Mouloud Mammeri a écrit le commentaire sans avoir vu une image du film et que son commentaire concordait parfaitement, point par point, au documentaire.

Pour sa part, le réalisateur et producteur Belkacem Hadjadj a mis en évidence la dimension anthropologique de Mammeri,

soulignant «il a passé beaucoup de son temps à parler de culture populaire, car il savait que la culture algérienne s'était réfugiée dans l'oralité». «C'est une chance pour le cinéma que l'oralité est encore vivace, car elle permet de mettre en œuvre du public une image mentale et l'intérêt du cinéaste est de reproduire ce schéma», a-t-il ajouté.

Le membre du comité scientifique de cette manifestation, Melha Benbrahim Benhamadouche a soutenu que «Mouloud Mammeri est l'avocat infatigable de la culture amazighe, qui a redonné la voix à cette culture millénaire».

L'universitaire Abdelmadjid Bali, également membre du comité scientifique, a souligné que «cette célébration n'aurait pu avoir de sens que si elle est accompagnée d'une réappropriation de la pensée de Mammeri et la réhabilitation totale de notre culture nationale». L. B.

Festival culturel européen en Algérie

Xavier Diaz et Adufeiras enchantent les Algérois

Le compositeur et multi-instrumentaliste espagnol, Xavier Diaz, et «Adufeira de Salistre», groupe de percussionnistes et chanteuses de musique populaire, ont gratifié le public algérois d'une palette de chansons traditionnelles galiciennes lors d'un concert organisé samedi soir à Alger. Le spectacle qui a réuni une quinzaine de musiciens sur la scène de la salle Ibn Zeydoun, s'inscrit dans

le cadre du 18^e Festival culturel européen en Algérie, ouvert le 10 mai dernier.

Accompagné par des musiciens qui jouent de la «pandereita» ou tambourin, instrument de percussion rectangulaire très répandu en Espagne et au Portugal, et de la gaita (cornemuse), Xavier Diaz a interprété des chansons exécutées sur des rythmes traditionnels de Galice, une communauté du

Nord de l'Espagne d'où il est natif. Rythmés de danses, les chants de ce musicien et compilateur du folklore galicien évoquent les traditions, la femme, les mariages et la terre (origines) comme dans «Xota de Lira», «Danza de San Salvador» ou encore «O Canizo», du nom de la localité de la Galice, à laquelle il rend hommage.

D'autres chansons improvisées et inspirées du terroir musi-

cal galicien, ont été exécutées sur un fond musical de clarinette et d'accordéon, lors de ce spectacle qualifié d'«original» par le public, venu nombreux.

Dix-sept pays membres de l'Union européenne (UE) dont l'Italie, l'Allemagne, le Portugal, l'Autriche et la Finlande participent à ce rendez-vous annuel organisé depuis 2000 par la délégation de l'UE en Algérie. F. H.

Rendez-vous culturels

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographie «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Musée public national de l'éclairage, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Salle Ibn Zeydoun

Jusqu'au 24 mai :

Festival culturel européen d'Alger.

Jusqu'au 24 mai :

L'exposition «Swedish Fashion and Design stories» donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA)

Du 13 mai au 13 juillet :

Exposition photographique intitulée Iqbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».



Coup-franc direct

Et les erreurs des dirigeants ?

Par Mahfoud M.

L'entraîneur est toujours ciblé à chaque échec d'une quelconque équipe ici en Algérie. Le coach est, en effet, un fusible facile à faire sauter et les dirigeants n'hésitent pas à changer les techniciens comme on change de chemise. Combien d'entraîneurs ont fait les frais des humeurs des présidents et autres dirigeants cette saison ? Des dizaines, une certitude. Une autre mode est venue se greffer à celle du limogeage des entraîneurs, c'est celle d'accuser des joueurs de lever le pied pour pouvoir les débarquer facilement et les renvoyer sans doute avant même la fin de saison sans leur payer leurs indemnités de départ. Toutefois, si on trouve toujours des poux aux techniciens et aux joueurs qui osera critiquer et responsabiliser les dirigeants qui sont dans plusieurs cas responsables aussi de la situation difficile que traversent leurs clubs. C'est le cas par exemple de la JSK dont le président Hannachi est le premier responsable de cette hécatombe qui frappe le club qui est plus que jamais menacé d'être relégué en Ligue II. Avec un recrutement raté, des choix d'entraîneurs inappropriés, il faut dire que le boss a laminé le club qui était connu pour être l'un des plus titrés en Algérie et qui a eu aussi de nombreuses consécutions en Afrique.

M. M.

Jeux de la solidarité islamique (2^e journée)

L'Algérie débloque son compteur-médailles et annonce la couleur

L'ALGÉRIE a fait son entrée au classement général en remportant neuf médailles (2 or, 3 argent, 4 bronze), samedi lors de la deuxième journée des 4es Jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan), un début prometteur pour la suite de la compétition. En natation, la nageuse Souad Cherouati a été la première athlète à avoir annoncé la couleur en offrant à l'Algérie la première médaille d'or du 800 m nage libre, alors que Ardjouna Abdellah a décroché l'argent au 200 m (Dos). Je dédie ma médaille d'or à tous les Algériens. Je suis contente d'avoir gagné aujourd'hui d'autant plus que c'est la première médaille d'or qui ouvrira les portes à d'autres succès, a-t-elle indiqué à l'APS à l'issue de la cérémonie de remise des médailles. Cette moisson revient également aux judokas algériens qui ont brillé de fort belle manière lors de la première journée des épreuves en décrochant cinq médailles (1 or, 1 argent et 3 de bronze), confirmant ainsi leur statut de champions d'Afrique, en attendant l'entrée en lice des autres engagés demain dimanche. La médaille d'or a été l'œuvre de Tariket Ratiba (-57 kg), championne d'Afrique en titre, en battant la représentante d'Azerbaïdjan, Gasimova Kifayet, soutenue par son public acquis à sa cause et qui a fait beaucoup de bruit pour mettre la pression sur les juges-arbitres, mais sans pour

autant perturber l'Algérienne, plus que jamais déterminée à atteindre son objectif. De son côté, Houd Zourdani (-66 kg) s'est contenté de la médaille d'argent, en perdant son duel face à l'Azéri, Shikhizada Nijat, un judoka qui occupe tout simplement la troisième place mondiale. Les trois médailles de bronze ont été remportées par Belkadi Amina (-63 kg), Moussa Meriem (-52 kg) et Oussama Djedi (-73 kg). Les karatékas se sont également distingués lors de la première journée des épreuves, en décrochant deux médailles au kumité, grâce à Taleb Imene (-50 kg/bronze) qui a battu la Turque Dousti Nasrine, alors que Benkhaled Abdeltif (-67 kg) a perdu en finale devant le Jordanien, Bachar Al Najjar. Contrairement à leurs coéquipiers, les boxeurs algériens avaient du mal à entrer dans la compétition, avec un début peu brillant après l'élimination de quatre athlètes lors des deux premières journées de l'épreuve, alors que personne ne s'attendait à ces résultats devant des adversaires beaucoup moins expérimentés à l'exception des boxeurs azéris et ouzbek. A l'issue de la deuxième journée des JSI-2017 de Bakou, l'Algérie est 4^e au classement avec neuf médailles (2 or, 3 argent et 4 de bronze), alors que le pays organisateur, l'Azerbaïdjan, occupe la première place avec 22 médailles (10, 9 argent et 3 de bronze).

Sélection algérienne

Lucas Alcaraz en tournée européenne

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe d'Algérie de football, Lucas Alcaraz a entamé sa tournée européenne ce samedi pour discuter avec le plus grand nombre de joueurs algériens évoluant en Europe, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Avant même d'entamer sa tournée européenne, Alcaraz a profité de sa présence chez lui en Espagne pour assister le 8 mai 2017 à la rencontre de Liga: Leganés Bétis et rencontrer Aïssa Mandi à la fin du match. Le nouveau sélectionneur en a profité pour

expliquer au capitaine des Verts lors de la dernière CAN son projet avec la sélection algérienne. Le sélectionneur national s'est envolé ce samedi à destination de Dusseldorf où il a été rejoint par Hakim Medane, le responsable de l'équipe nationale A. Les deux hommes étaient au stade Veltins-Arena Gelsenkirchen pour assister au match Schalke 04-Hamburg (1-1) et ensuite rencontrer Nabil Bentaleb. Au cours de sa tournée, le coachverts se rendra dans cinq pays européens et rencontrera une vingtaine de joueurs, précise la FAF sur son site offi-

Ligue 1 Mobilis (26^e journée)

L'ESS laisse filer deux points précieux

■ Le leader de la Ligue 1 Mobilis, l'Entente de Sétif, a laissé filer deux précieux points à domicile après son nul hier (0/0) face à l'USM El Harrach qu'il a reçu au stade du 8-Mai 1945 pour le compte de la 26^e journée de la Ligue 1. Les gars des Hauts-Plateaux redonnent espoir donc aux Mouloudéens qui sans jouer se trouvent dans une position idéale pour tenter de revenir dans la course au titre.

Par Mahfoud M.

Auteur d'un parcours exceptionnel après le retour de l'entraîneur Madoui, l'Aigle noir, qui à un moment donné semblait avoir définitivement «tué le suspense» dans ce championnat, ne compte plus en effet que quatre points d'avance sur son dauphin, le MCA, qui de surcroît compte un match en moins. Le Doyen jouera chez le CS Constantine, qui est un candidat au maintien certes, mais toujours est-il qu'en cas de victoire du MCA au stade Benabdelmalek, la course au titre sera complètement relancée. Les Sétifiens savent qu'ils se sont mis dans une situation très difficile et qu'ils devront cravacher dur dans ce dernier virage pour espérer remporter ce titre de champion qui leur tient à cœur. De son côté, le CR Belouizdad et dans le derby algérois face à son voisin du NA Hussein-Dey, a réussi à empêcher les trois points du succès, ce qui lui permet d'arracher le maintien en L1, une fois pour toutes. Le Chabab a ouvert le score par Feham Bouazza, ayant inscrit l'un des buts les plus rapides du championnat, après seulement douze secondes de jeu, et c'est lui qui a redonné l'avantage au CRB, sur coup franc direct à la 74^e minute, après que Gasmî ait égalisé sur penalty pour le NAHD (42'). Le troisième but belouizdadi a été

Résultats et classement :

MOB- USMBA	1-1
CRB- NAHD	3-2
RCR-OM	1-0
DRBT- JSK	1-0
ESS-USMH	0-0
JSS-CAB	2-1



Les Sétifiens se compliquent la tâche

inscrit par Naâmani, d'une tête à bout portant (89'), alors que Bendebka a réduit le score pour le Nasria, à la 90'+3. Ce n'est pas le cas de la JS Kabylie qui s'enlise encore plus avec cette défaite chez un concurrent direct pour le maintien, le DRB Tadjenant, sur le score de (1-0). Les Canaris ont sérieusement hypothéqué leurs chances de maintien et cela s'annonce désormais très dur pour eux. La JS Saoura remonte à la cinquième place grâce à son succès à domicile face au CA Batna (2/1). Les locaux ont du attendre la 26^e minute pour débloquent la situation au prix d'un penalty magis-

tralement transformé par Bourdim, avant que Zaidi ne fasse le break à la 40e. Le CAB a réduit la marque à la 90e+2 par Dif. Grâce à ce succès la JSS se hisse à la cinquième place avec 39 points, soit un retard de trois unités du troisième, l'USM Bel Abbès, tandis que le CAB s'enfoncé davantage dans le bas du tableau. Les gars des Aurès reculent à la 15^e et avant dernière place avec 25 points. Enfin, l'O Médéa a perdu à Relizane sur la plus petite des marges, le défenseur Guebli ayant inscrit le but de la victoire pour gars de la Mena à la 69^e minute. M. M.

	Pts	J
1). ES Sétif	48	26
2). MC Alger	44	25
3). USM Bel-Abbès	42	26
4). USM Alger	40	25
5). JS Saoura	39	26
6). NA Hussein Dey	38	26
7). Olympique Médéa	37	26
-). MC Oran	36	25
-). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	33	26
11). RC Relizane	29	26
-). DRB Tadjenanet	29	26
13). JS Kabylie	28	26
14). CS Constantine	26	25
15). CA Batna	25	26
16). MO Béjaïa	18	26

Ligue 2 Mobilis (30^e journée)

L'US Biskra rejoint l'USMB

L'US Biskra, déjà assuré de son accession en Ligue 1 Mobilis bien avant la 30^e et dernière journée, clôturée samedi, a terminé la saison sur une bonne note, en rejoignant l'USM Blida à la deuxième place, avec 51 points, après sa large victoire

chez l'AS Khroub (5-2). Les choses avaient pourtant mal commencé pour les Zibans, ayant concédé l'ouverture du score dès la 15^e minute devant Merazki.

Mais le tir a été vite rectifié, grâce notamment à Benkouider

et Djabout, ayant renversé la vapeur respectivement aux (38') et (41'). Devant l'abdication de l'ASK, qui s'était complètement effondré en seconde période, l'USB a ajouté trois autres buts, par Merazka (53'), Seghir (56') et Alioui (80'), alors que Menacer avait réduit la marque pour les locaux, sur penalty à la 89e. Les Zibans terminent ainsi à la deuxième place du classement final, ex aequo avec l'USM Blida, ayant été battu de son côté (2-1) chez la JSM Béjaïa.

Merbah avait ouvert le score pour les Bougiotes à la 12e minutes et c'est Frioui, sur penalty, qui a égalisé pour les Blidéens (29). Mais à force d'insister, les gars de Yemma Gouraya ont fini par reprendre le dessus, grâce à Ghanem (65').

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

APC de Boukhélifa/ Béjaïa

Le retard d'aménagement d'un chemin provoque la colère des villageois

LE SIÈGE de la mairie de Bouheklifa a été bloqué, hier, par des dizaines des citoyens issus de trois villages de la municipalité, à savoir Tizi Ouguelmime, Tiouririne et Iguer Allouane. Les citoyens très en colère se sont massés devant le siège de l'APC dès la matinée, exigeant la présence du chef de daïra de Tichy pour lui faire part de leur mécontentement et lui demander une preuve de l'inscription du projet d'aménagement du chemin menant à leurs villages. «Un chemin aménagé par leurs ancêtres», disent-ils. Un projet indispensable, selon eux, pour éviter l'exode des habitants et surtout permettre le retour de

ceux qui souhaitent le faire depuis un long moment. Les manifestants ont rappelé avoir saisi les autorités locales, dont le maire, et que ces dernières se sont engagées pour sa concrétisation mais sans donner suite à leurs promesses à ce jour. Des responsables à la mairie affirment avoir saisi les autorités et la première partie de l'enveloppe financière qui sera consacrée à l'aménagement du chemin, de l'ordre de 320 millions de centimes, n'est pas encore débloquée. Le projet sera lancé dès que l'APW aura signé la décision de son financement.

H. C.

Vol à Akbou

Deux cambrioleurs d'un magasin sous mandat de dépôt

LES AUTEURES du vol de plusieurs téléphones portables et de matériel informatique d'un magasin à Akbou ont été appréhendés par les éléments de la sûreté de daïra de la même localité, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit de T.M, âgé de 22 ans, et de A.Y, âgé de 20, tous deux natifs d'Akbou. C'est lors d'une ronde de routine que les policiers ont interpellé les deux mis en cause à bord d'une moto alors qu'ils tentaient de fuir à la vue du véhicule de police. La fouille effectuée par la police a permis de saisir 71 téléphones

portables, 6 tablettes électroniques, 6 PC portables, 3 lecteurs CD et deux armes blanches de type Okabi, précise le communiqué de la police. L'enquête menée par les policiers a montré que les objets saisis ont été volés d'un magasin appartenant à Ch.S, résidant dans la même ville, a-t-on indiqué. Présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt par le juge instructeur pour association de malfaiteurs et vol durant la nuit, conclut la même source.

H. C.

Production de médicaments

Ouverture en août d'une usine à Constantine

LE MAILLAGE pharmaceutique de la wilaya de Constantine sera renforcé d'ici au mois d'août prochain par l'ouverture d'une nouvelle usine «spécialisée dans la forme liquide sirop et spray», ont déclaré des responsables du service des médicaments et de la pharmacie de la Direction locale de la santé et de la population (DSP). D'une capacité de production dépassant les 35 millions de doses en sirops et spray, cette future unité pharmaceutique, de statut public, en construction à la zone industrielle Palma, viendra «consolider» les capacités locales en matière de production pharmaceutique, ont souligné les responsables, rappelant la décision gouvernementale visant à faire de la wilaya de Constantine un cluster de l'industrie de médicaments. Le taux d'avancement du chantier de réalisation de cette structure pharmaceutique, lancée en travaux il y a un peu plus de 30 mois, avoisine les 95%, ont-ils indiqué, affirmant que toutes les procédures administratives

nécessaires pour la mise en exploitation de cette unité «étaient en cours d'élaboration». Cette future unité produira des sirops pour le traitement de plusieurs maladies dont l'allergie, l'asthme et autres pathologies en rapport avec l'aspect psychologique et neurologique, a révélé la DSP. La réalisation de cette usine de production de sirops et spray s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant le développement de la production nationale de médicaments et la réduction de la facture d'importation en la matière, a-t-on rappelé.

Lamine C.

passation de pouvoir entre François Hollande et Emmanuel Macron



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Des habitants de Tamda bloquent la route nationale

Les protestataires ont investi, au début de la matinée d'hier, le pont desservant leur localité depuis la RN 12 pour la fermer au trafic routier afin de dénoncer le silence des autorités face à leurs revendications, notamment l'assainissement du foncier des habitants de Tamda.

Par Kamel L.

Des habitants de Tamda, dans la commune de Ouaguenoune (10 km à l'est de Tizi Ouzou), ont bloqué, hier, la RN 12 pour exprimer des revendications sociales. Les protestataires ont investi, au début de la matinée d'hier, le pont desservant leur localité depuis la RN 12 pour la fermer au trafic routier afin de dénoncer le silence des autorités face à leurs revendications, notamment l'assainissement du foncier des habitants du

village Tamda, un quota de logements sociaux implantés au niveau du pôle urbain, de l'emploi pour les jeunes de la localité et autres. Cette action a été accompagnée d'une grève générale largement suivie à Tamda. La RN 12 est restée fermée jusqu'en fin de matinée, engendrant des désagréments aux usagers de la route en ce premier jour de semaine, obligés d'emprunter les chemins secondaires où d'énormes embouteillages se sont formés toute la matinée. Les étudiants, bloqués

dans leurs résidences faute de pouvoir rallier les facultés situées à Tizi Ouzou, ont été contraints de réclamer le report de leurs examens. Ceux devant rejoindre leurs facultés implantées au pôle universitaire de Tamda étaient confrontés à la même situation. Les usagers de la route n'ont pas manqué de dénoncer avoir été retenus comme otages par les protestataires, tout en reconnaissant la légitimité de leurs revendications.

Hamid M.

Saisie d'une importante quantité de kif traité à Ghardaïa

Deux narcotrafiquants arrêtés

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a arrêté, samedi à Ghardaïa, deux narcotrafiquants à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à 450 kilogrammes, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 13 mai 2017 à Ghardaïa, deux narcotrafiquants à bord d'un camion chargé d'une importante quantité de kif traité s'élevant à quatre quintaux et 50 kilogrammes», note la même source. Par ailleurs, un autre détachement a intercepté à Tamanrasset «un véhicule tout-terrain et 1 310 litres de carburants», ajoute le communiqué.

K L.

Italie

480 migrants sauvés en mer, au moins sept morts

PLUS de 480 migrants ont été récupérés en mer samedi, au large de l'Italie, ainsi que sept corps sans vie, ont indiqué, hier, les gardes-côtes italiens. En tout, 484 personnes ayant entrepris la traversée depuis l'Afrique du Nord à bord de canots pneumatiques ont été récupérées, au cours de quatre opérations différentes menées par les gardes-côtes, un bateau de la marine italienne, le navire de l'ONG allemand Sea Eye et un navire marchand, selon l'agence française AFP. Plus de 45 000 migrants ont été sauvés et ramenés vers l'Italie depuis le début de l'année, soit 44% de plus que sur la même période de l'année dernière, tandis que plus de 1 300 sont morts ou portés disparus. Le groupe le plus important vient du Nigéria – dévasté par les attentats et attaques menés depuis huit ans par le groupe terroriste Boko Haram, qui ont fait 20 000 morts et 2,6 millions de déplacés – suivi du Bangladesh, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire.

(APS)